

RAAD VOOR ACCREDITATIE

Dutch Accreditation Council RvA
PO Box 2768 NL-3500 GT Utrecht



La fondation Néerlandaise d'Accréditation,
désignée par la loi comme instance nationale d'accréditation pour les Pays-Bas
certifie par les présentes avoir accordé une accréditation à :

SGS Nederland B.V. agissant sous le nom de SGS Environmental Analytics Hoogvliet Rotterdam

Cette institution a démontré être en mesure de fournir adéquatement, d'un point de vue technique, des résultats valides et de travailler sur la base d'un système de management.

Cette accréditation est basée sur une appréciation tenant compte des critères posés par la norme EN ISO/IEC 17025:2017.

L'accréditation s'applique aux activités telles que spécifiées dans l'annexe certifiée portant le numéro d'enregistrement.

L'accréditation est en vigueur à condition que le laboratoire continue de satisfaire aux critères définis.

L'accréditation pour le numéro d'enregistrement :

L 028

a été délivrée le 22 février 1991

Cette attestation est valable jusqu'au

1 mars 2027

La direction du fondation Néerlandaise d'Accréditation,
au nom de celle-ci,

mr. J.A.W.M. de Haas

La fondation Néerlandaise d'Accréditation est signataire de l'accord multilatéral européen de coopération pour l'accréditation (EA) concernant l'accréditation dans ce domaine professionnel